De : SCHOTT Jeremy <jschott@vosges.fr>
Envoyé : vendredi 31 mars 2023 09:32
À : mairie@fressesurmoselle.fr
Cc : CLAUDE Sébastien <sclaude@vosges.fr>
Objet : Avis CD88 sur la modification du PLU de votre commune

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint l'avis du Département des Vosges concernant la modification de votre PLU.

Règlementation communale des boisements :

La commune dispose d'une réglementation communale des boisements fixée par arrêté préfectoral du 14/11/1968. De plus la réglementation des boisements est en cours de révision sur cette commune. Conformément à l'article R.126-6 du Code Rural, ces périmètres doivent être reportés dans le PLU.

Guillaume ARTEL
Chargée de mission forêt
Service Agriculture et Forêt
Tél. : 03 29 29 89 87

Réglementation environnement :

Contractualisations et Développement Durable :

A toutes fin utiles est joint la fiche technique de l'association ADOPTA partenaire de l'AERM pour les gestion des eaux pluviales à la parcelle via la technique des noues. Pour le projet de découverte du patrimoine des Hautes Vosges, il ne faudra pas hésiter à associer le Département.

Nathan GIGANT

Chargé de mission paysage

Tél. : 03 29 29 00 67

Milieux aquatiques :

Pas de remarques sur ce dossier.

Jérémy MULLER

Chargé de mission milieux aquatiques

Service Environnement,
Tél. : 03 29 30 35 19

Service Ingénierie routière :

Pas de remarques.

Contact :

Laurence VERNIER
Adjointe Service Ingénierie Routière
Service Ingénierie Routière
Tél. : 03 29 29 87 85

Cordialement

Jérémy SCHOTT
Technicien sécurité routière et gestion du domaine public
Service Ingénierie Routière
03.29.30.34.67 – 06.24.09.08.90
jschott@vosges.fr

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES VOSGES
Direction des Routes et du Patrimoine